Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 17 octobre 2022

Vœu présenté par M™ Lamya Kirouani et M. Nicolas Bescond Au nom des groupes « Val-de-Marne en Commun - PCF et Citoyen.nes », Socialiste, Écologistes et citoyens

Le prolongement de la ligne 10 du Métro est un projet incontournable de la transition écologique de notre territoire!

Considérant que notre Département, les villes de Paris, d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine, ainsi que le territoire Grand Orly Seine Bièvre (T12) sont mobilisés, notamment au travers de l'association « la Grande 10 », depuis plusieurs années en faveur d'un prolongement de la ligne 10 du Métro ;

Considérant que le prolongement de la ligne 10 du Métro est un projet ambitieux, au cœur d'un continuum de zones d'aménagement figurant parmi les plus importantes de France et du Grand Paris : Paris Rive Gauche, Ivry Confluence, les Ardoines à Vitry-sur-Seine et qu'il est également très proche de la ZAC Bercy-Charenton ;

Considérant qu'en dix ans, les territoires du 13° arrondissement, d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine ont vu leur population croître de 10 % en moyenne, totalisant aujourd'hui 342 500 habitants, et que 60 000 habitants, 100 000 salariés et 30 000 étudiants supplémentaires sont encore attendus d'ici à 2027;

Considérant que le prolongement de la ligne 10, était inscrit dans le Contrat de Plan État-Région 2013-2020 pour l'Île-de-France el dans sa version révisée par avenant du 7 février 2017, et qu'il figurait dès 2013 au Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) :

Considérant que le projet de prolongement de la ligne 10 est le fruit de deux décennies de travail politique et citoyen partagé à Paris et dans le Val-de-Marne, et qu'il répond à des enjeux structurants d'aménagement, de désenclavement et de réduction de l'empreinte écologique des transports ;

Considérant que ce prolongement de la ligne 10 du métro à partir de la Gare d'Austerlitz ouvrirait de nouvelles correspondances avec le RER C, les lignes 5, 6 et 14 du métro, le T3a, le futur Tzen5 et évidemment la ligne 15 du Grand Paris Express ;

Considérant que pour la période 2023-2027, l'État dit vouloir s'engager à poursuivre ses efforts d'investissement pour la modernisation et le développement de l'offre de mobilité;

Considérant la nécessité d'une baisse simultanée de notre empreinte carbone et de la pollution par les particules fines au sein de la ZFE et l'objectif qui en découle d'encourager le développement d'un réseau de transports collectifs suffisamment capable de se substituer de manière imparable à l'utilisation de l'automobile;

Considérant que malgré les paliers franchis depuis 2017, la poursuite du projet est aujourd'hui remise en cause par l'absence de visibilité quant à la réalisation des études nécessaires dans le cadre du prochain Contrat de Plan État-Région (CPER);

Considérant que dans un courrier en date du 12 avril dernier adressé à l'association « la Grande 10 », la Présidente de la Région Île-de-France dit regretter l'absence de mandat du Préfet de Région de la part du Gouvernement concernant le volet transport du prochain contrat de plan ;

Considérant les vœux adoptés à l'unanimité récemment par le Conseil de Paris lors de la séance du 1er juin 2022, les Conseils municipaux de Vitry-sur-Seine et d'Ivry-sur-Seine des 29 et 30 juin 2022, et le soutien des habitants des villes concernées ;

Le Conseil départemental du Val-de-Marne :

- **Réaffirme**, tout comme ses partenaires institutionnels et économiques réunis au sein de l'association « La Grande 10 », l'importance du projet de prolongement de la ligne 10 du Métro pour l'ensemble des territoires concernés ;
- **Demande** au ministre des Transports, au Préfet de la Région Île-de-France, à lle-de-France Mobilités et à la RATP, de programmer la réalisation de nouvelles études avec un dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) pour la phase 1 du prolongement de la ligne 10 du Métro entre Paris-Austerlitz et Ivry-Gambetta, et de lancer les études de la phase 2 de ce prolongement entre Ivry-Gambetta et la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express à Vitry-sur-Seine ;
- **Exige** de l'État et de la Région Île-de-France qu'ils garantissent l'inscription du projet dans le prochain Contrat de Plan État-Région, afin qu'il soit clairement engagé et des moyens enfin mobilisés, et confirment l'objectif que le projet voit le jour à l'horizon 2030.
